

## LE GISEMENT COMPOSITE DU BOIS-HENRY, BEUZET-LEZ-GEMBLoux

par

Michel C. DEWEZ\*

### Situation

En suivant la grand'route Bruxelles-Namur, peu après avoir quitté les limites communales de Gembloux, en entrant dans Beuzet, on traverse un petit bois, dénommé Bois-Henry. A 200 m de la borne 47, un chemin s'engage dans le bois et aboutit après un court trajet dans des champs cultivés. Ce chemin se prolongeait jadis jusqu'à la ligne de chemin de fer, que l'on aperçoit s'étendant parallèlement à la grand'route. A droite de ce chemin, le long de l'orée du bois, nous avons localisé un secteur témoin d'occupation préhistorique ; il a environ une cinquantaine de mètres de longueur sur quarante de largeur. Ce secteur se situe au bord d'un plateau de faible altitude (165 m). A 150 m de là en direction de la ligne de chemin de fer, on voit une dépression marécageuse. C'est la source du ruisseau du Bois-Henry. Au sud et à l'est de cette dépression, nous avons découvert, sur une aire assez vaste, des vestiges gallo-romains, plusieurs centaines de fragments de céramique, des fragments d'objets de fer et de bronze.

### Géologie et Pédologie <sup>(1)</sup>

Le secteur préhistorique se situe sur une zone assez étroite de limon éolien (Wurm III) de phase moyennement profonde. Un

<sup>(1)</sup> Que M. F. DELECOURT, Chef de Travaux du laboratoire de Pédologie de l'Inst. Agr. de Gembloux, veuille trouver ici l'expression de notre gratitude pour l'aide qu'il nous a apportée.

(\*) Communication présentée le 31 janvier 1966.

sondage à l'orée du bois, nous a fait trouver le substrat non-limoneux, en l'occurrence du sable bruxellien, à 70 cm de profondeur. Au N. et au S. du secteur qui nous intéresse, nous retrouvons des sols limoneux, soit modérément, soit fortement gléifiés avec substrat beaucoup plus bas (carte pédologique « Spy 143E »). A l'intérieur du bois, une ancienne fosse d'extraction de sable bruxellien, actuellement détruite, laissait voir à sa base, à environ 2 m de profondeur, une assise de marne glauconifère du Sénonien, prolongation des lambeaux du Sénonien que l'on voit encore au village voisin de Loncée (ASSELBERGHS, 1933). Des rognons de silex, au cortex gris-sombre allant vers le vert-de-gris, affleurent dans le bois, aux endroits où le Bruxellien est très proche de la surface du sol.

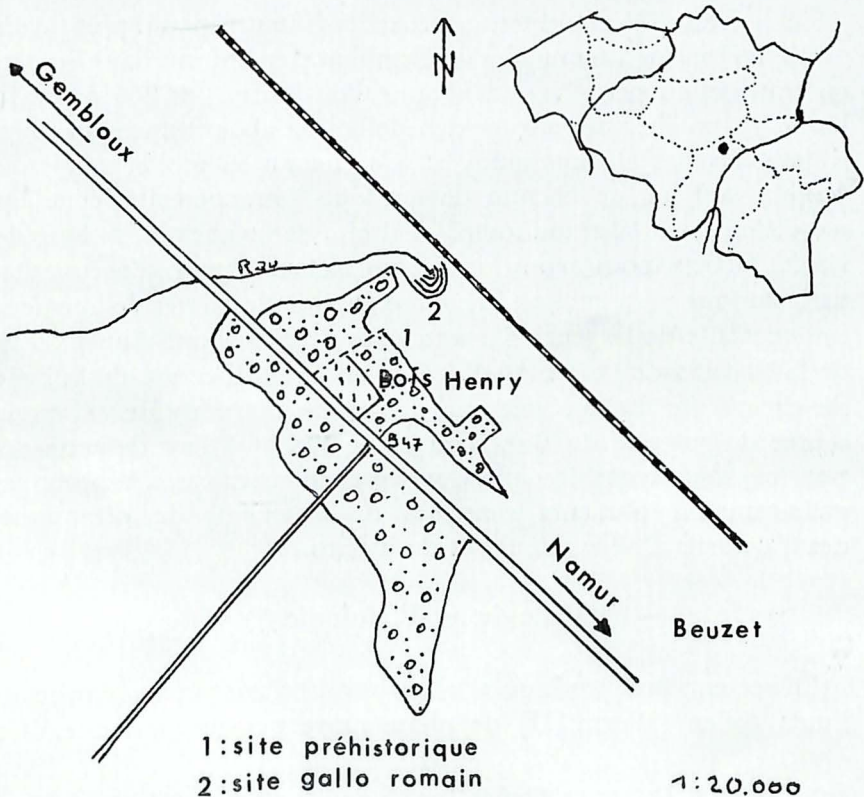


PLANCHE I

### Historique

Nous n'avons pu trouver aucune précision dans la littérature archéologique sur d'éventuelles découvertes au Bois-Henry. Cependant, nous pouvons noter une allusion à Beuzet, dans l'étude de G. Cumont sur l'utilisation du Phtanite (CUMONT, 1904) ; il s'agirait de Néolithique. De même dans l'énumération des activités du Service des Fouilles de l'État (RAHIR, 1928), nous lisons : « Beuzet, 1912, récolte de silex taillés ». Nous n'avons malheureusement pu obtenir aucune précision susceptible d'éclairer la nature de ces trouvailles. Nous avons personnellement découvert ou redécouvert ce site en 1956, et nous l'avons systématiquement prospecté depuis.

### Matériel recueilli

Le matériel lithique recueilli se compose d'un peu plus de 300 documents en silex, une douzaine en grès-quartzite dit de Wommersom, un seul en phtanite, un en quartzite et un fragment d'oligiste oolithique. A côté du silex local, brun mat, au cortex souvent bordé de jaune, il y a aussi du silex noir et brun à grain très fin, du silex beige parfois patiné en brun-orange, ainsi que différentes variétés de gris. Nous nous sommes bornés jusqu'à présent à recueillir les silex en surface, après toutefois un quadrillage du terrain, qui nous a permis de localiser avec assez de précision les documents intéressants. C'est ainsi que nous avons constaté la présence de deux zones à forte densité de nucléi et d'éclats de taille, au Sud et à l'Est, tandis que la majorité des outils de type Néolithique se rencontraient au N. et au N.E. du secteur.

### Débitage

Si nous avons reconnu deux zones à forte densité de nucléi, nous devons remarquer que le matériau est aussi hétérogène pour une zone que pour l'autre. Silex local et silex étrangers voisinent. Les nucléi sont de petite taille, en moyenne aux environs de 45 mm de longueur. Il y en a 64 au total. Le matériau conditionne le débitage ; c'est ainsi que le silex local, qui se présente à l'état de rognons de formes tourmentées, au grain de qualité médiocre, fournit la plupart

des nucléi globuleux, desquels on n'a pu retirer souvent que quelques éclats. Sur un total de 45 nucléi en silex local, 9 seulement présentent un débitage en lamelles (Pl. II, fig. 1). Les silex étrangers au site, de teinte gris et brun, fournissent 17 nucléi. 2 sont globuleux, 14 autres sont prismatiques ; parmi ceux-ci, 9 possèdent deux plans de frappe. Un nucléus est de type pyramidal (Pl. II, fig. 2 à 4). Pour compléter cet inventaire des nucléi, signalons encore un nucléus en grès-quartzite de Wommersom, prismatique à un plan de frappe, et un nucléus prismatique en phtanite.

Les percuteurs sont au nombre de 2, en silex local. Le plus volumineux est un gros demi-rognon, dont le côté convexe constitue la partie agissante. Il est fort gros et lourd (320 gr) par rapport aux dimensions des nucléi qui nous restent.

L'examen des éclats d'épannelage nous apprend que certains grands rognons de silex local purent cependant livrer des lames de 70 mm de longueur. Nous avons également trouvé : 2 tablettes, de moins de 40 mm de diamètre ; l'une est en silex local, l'autre est en silex étranger, partiellement patiné en bleuté (Pl. III, Fig. 5) ; un flanc de nucléus en silex local (Long. 41 mm), 6 bords, dont 2 ont emporté la partie distale de leur nucléus. Le plus grand mesure 47 mm.

*Éclats non utilisés* : 112 de moins de 30 mm  
62 de plus de 30 mm

*Lames* (plus de 40 mm) : 24

lames simples en silex : 13

lames en silex présentant des traces d'utilisation : 5

lame en grès-quartzite de Wommersom présentant des traces d'utilisation : 1

lames à crête, toutes avec traces d'utilisation : 5

*Lamelles* (moins de 40 mm) : 56

entières : 27

avec traces d'utilisation : 4

fragments proximaux : 11

fragments médians : 2

fragments distaux : 5

lamelles en grès-quartzite de Wommersom : 8

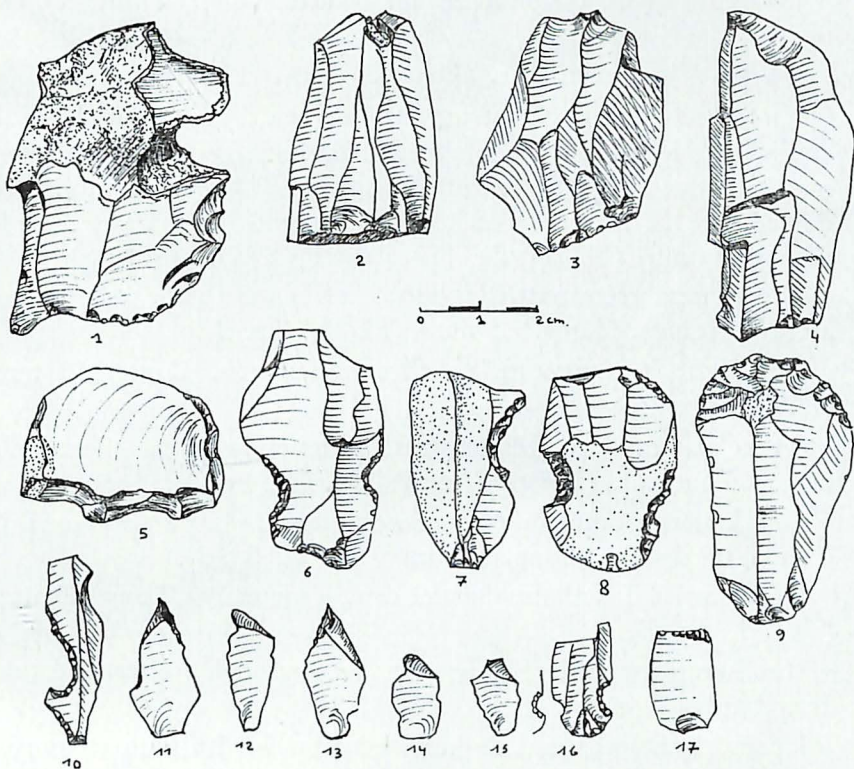


PLANCHE II

### Outillage

#### 1) DE FACIÈS ÉPIPALÉOLITHIQUE

Nous rangeons sous ce vocable une vingtaine de pièces, la plupart en silex noir ou brun foncé. (Signalons qu'aucun document nettement néolithique, en silex noir, n'a été trouvé au Bois-Henry).

Un burin d'angle à enlèvements multiples, sur troncature concave ; obtenu sur un éclat épais précédemment patiné en blanchâtre. (Long. 63 mm) (Pl. III, fig. 6).

Une lamelle de coup de burin, silex brun recouvert d'une patine blanchâtre (Long. 37 mm) (Pl. III, fig. 5).

Un racloir droit transversal, à front surélevé sur éclat. (Long. 25 mm).

Un grattoir caréné à retouches lamellaires (Long. 37 mm) (Pl. III, fig. 10).

Un grattoir nucléiforme. (Long. 37 mm) (Pl. III, fig. 11).

Un pseudo-zinken. C'est un outil laminaire à extrémité distale épaisse et de section triangulaire, dont le bord gauche a été accommodé par des retouches abruptes et opposées — type dos rabattu — de manière à constituer une sorte de pointe oblique et mousse. (Long. 56 mm) (Pl. III, fig. 1).

Une lame à crête partielle, dont l'extrémité distale présente une arête burinante. (Long. 43 mm) (Pl. III, fig. 9).

Une lame à troncature concave. Silex gris. (Long. 45 mm) (Pl. III, fig. 7).

Un éclat laminaire présentant une retouche courbe à l'extrémité distale (couteau). (Long. 70 mm) (Pl. III, fig. 4).

Une lame portant une retouche oblique sur la partie gauche de l'extrémité distale. (Long. 46 mm) (Pl. III, fig. 3).

Une lame à dos abattu partiel droit (couteau) (Long. 60 mm) (Pl. III, fig. 2).

Une lame tronquée obliquement, avec retouches alternantes des deux bords. (Long. 45 mm).

Un fragment proximal de lame avec un bord abattu et une retouche sur la face ventrale de l'autre bord. (Long. 32 mm) (Pl. III, fig. 12).

Un éclat laminaire à crête, avec retouches d'accommodation sur un bord et d'utilisation sur l'autre. (Long. 56 mm).

Un fragment distal de lame à crête utilisée. (Long. 42 mm). (Pl. III, fig. 8).

Un éclat laminaire en silex local, bord de nucléus(?) ou pièce qui, comme le document précédent, peut se ranger dans les « Birsecklamellen » selon la terminologie de H. SCHWAEBEDISSEN (1964). (Long. 58 mm).

Une lame retouchée à extrémité distale épaisse et arrondie par retouches abruptes. Silex local. (Long. 47 mm).

Un perceur atypique, en grès-quartzite de Wommersom ; c'est un instrument laminaire dont l'extrémité distale présente une pointe naturelle, accommodée par quelques retouches. (Long. 70 mm).

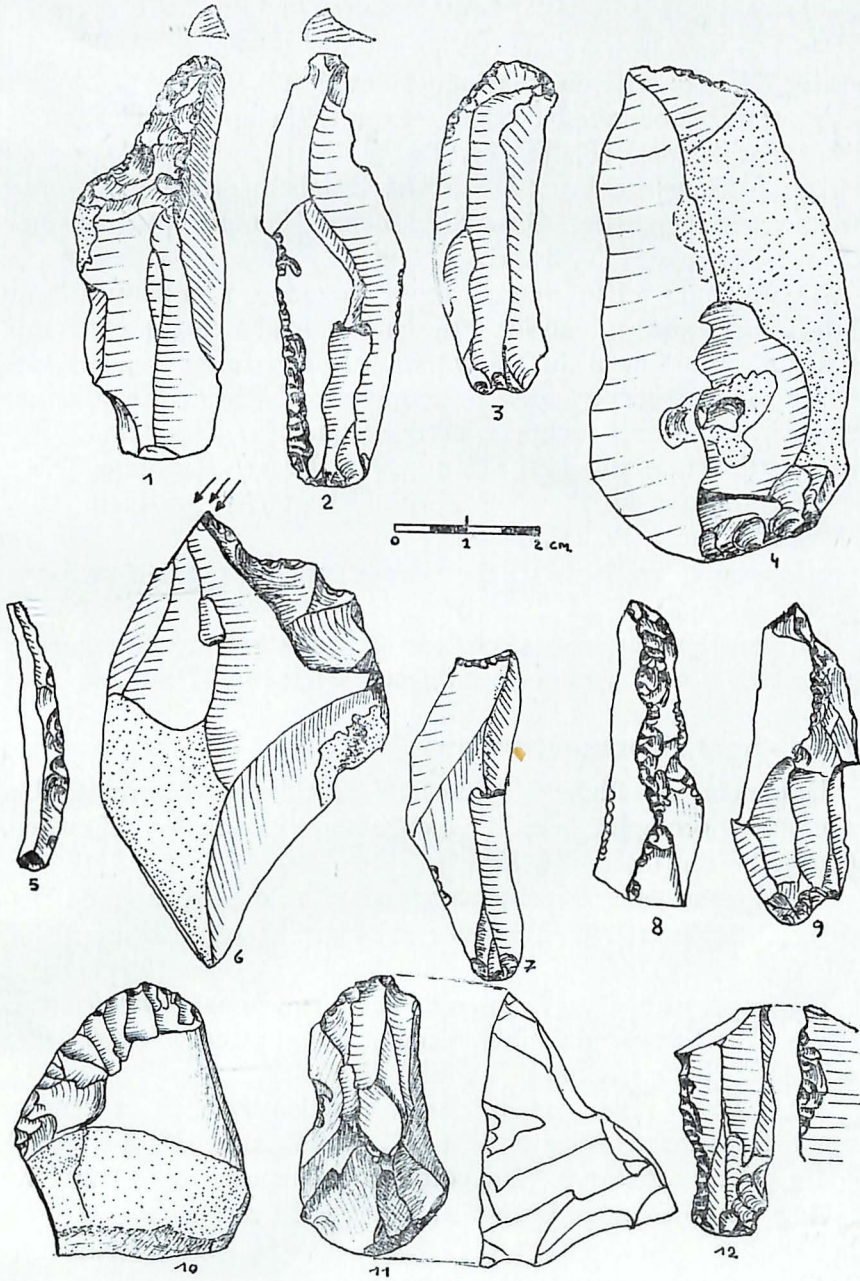


PLANCHE III

## 2) DE FACIÈS DE TRADITION CAMPIGNIENNE

Un tranchet droit uniface, en silex altéré de couleur blanchâtre. (Long. 79 mm, larg. au tranchant 47 mm) (Pl. V, fig. 1).

Un tranchet oblique biface, en silex gris. (Long. 83 mm, larg. au tranchant 42 mm) (Pl. IV, fig. 3).

Un instrument biface ; l'extrémité distale présente une pointe trièdre non émoussée. Quartzite. (Long. 78 mm, épaisseur médiane : 17 mm) (Pl. V, fig. 2).

Notons, à ce sujet, que plusieurs gisements néolithiques, tant belges qu'étrangers, ont livré des pièces semblables, parfois très similaires aux bifaces du Paléolithique Inférieure ou Moyen. Ces bifaces sont fréquents dans le Campignien de faciès frontalier de Nougier, où ils sont comme le nôtre en quartzite (NOUGIER, 1950 ; voir aussi DANTHINE, 1939, OPHOVEN et HAMAL-NANDRIN, 1954).

Un couteau à dos abattu courbe, en silex altéré, gris-blanchâtre. (Long. 54 mm). (Pl. IV, fig. 2).

Un grattoir en bout d'éclat allongé, en silex gris-blanchâtre. (Long. 73 mm) (Pl. IV, fig. 1).

On pourrait encore y associer, un petit grattoir arrondi, en silex gris pareil à celui du tranchet biface. (Diamètre 32 mm).

## 3) DE FACIÈS NÉOLITHIQUE TARDIF

Une point de flèche à pédoncule et ailerons récurrents. Un aileron est incomplet, la pointe a été abîmée et retaillée. Silex gris. (Long. 24 mm) (Pl. VI, fig. 3).

Une longue lame à retouches marginales ; le bord droit de l'extrémité distale est émoussé. Silex gris-clair. (Long. 132 mm) (Pl. VI, fig. 1).

Un fragment médian de longue lame bien retouchée sur les deux bords. Il s'agissait vraisemblablement d'une arme pointue. Silex gris-clair. (Long. 73 mm) (Pl. VI, fig. 2).

Un racloir latéral convexe, portant des retouches en écharpe sur la face ventrale. Silex gris-clair. (Long. 42 mm) (Pl. VI, fig. 4).

Un petit grattoir sur éclat, portant des retouches en écharpe sur la face ventrale. Silex brun-clair. (Long. 23 mm).

## 4) OUTILLAGE DE FACIÈS NON CARACTÉRISÉ

Un grattoir droit en bout d'éclat allongé, silex brun orange. (Long. 47 mm).



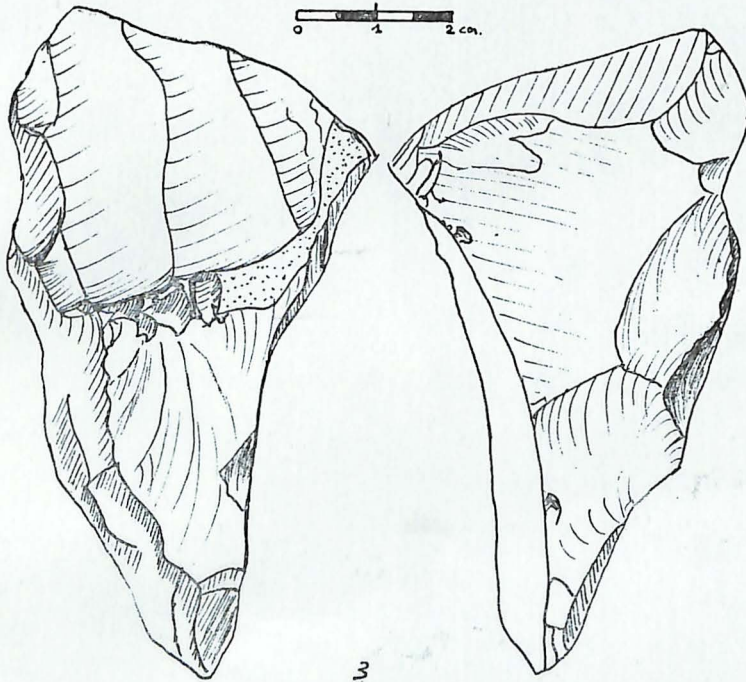
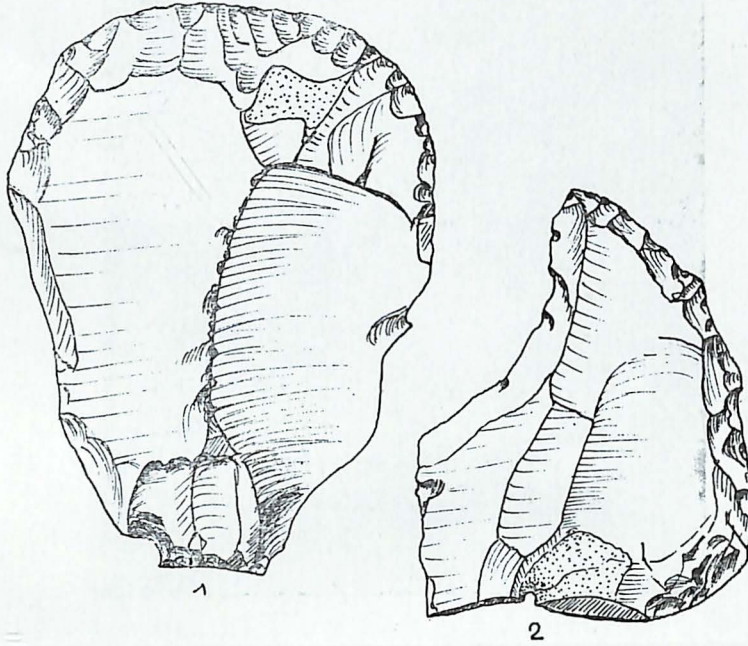


PLANCHE IV

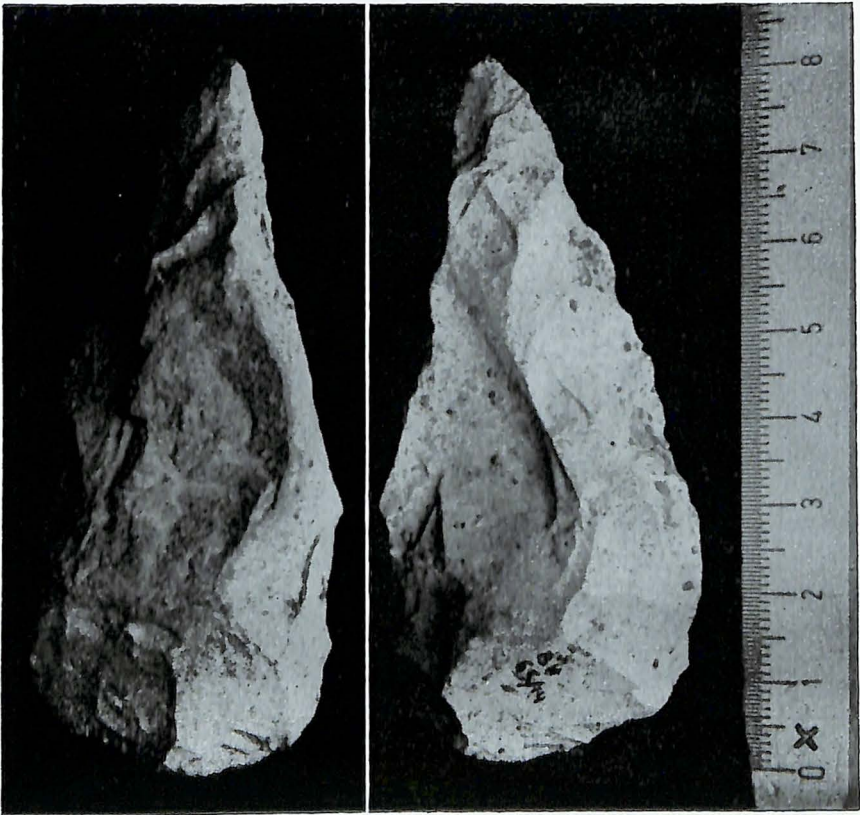
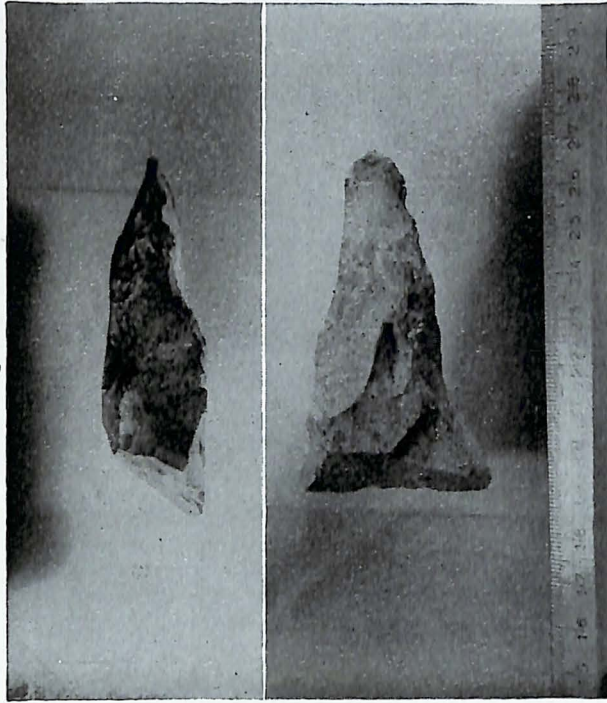


PLANCHE V

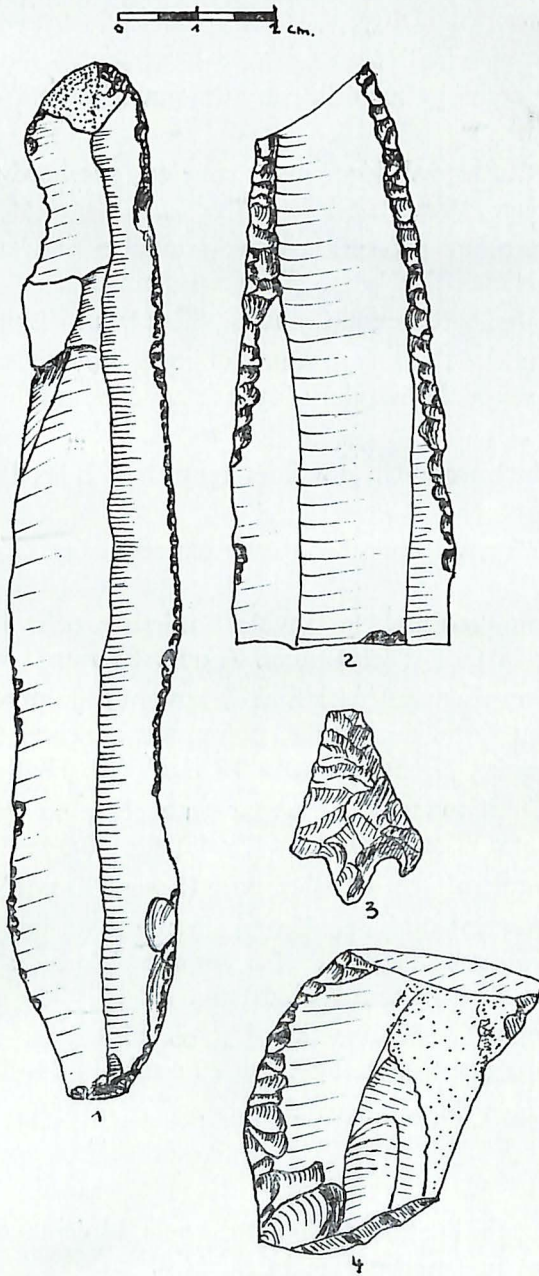


PLANCHE VI

Un grattoir sur bout de lame, silex beige avec taches orange. (Long. 45 mm) (Pl. II, fig. 9).

Un grattoir sur éclat retouché, silex gris. (Long. 36 mm).

Un grattoir atypique sur éclat, en grès-quartzite de Wommersom. (Long. 23 mm).

Un racloir transversal, légèrement concave, sur bord de nucléus, silex gris. (Long. 40 mm).

Un outil atypique présentant deux retouches convergentes, sur éclat d'épannelage. Silex gris. (Long. 41 mm).

Un bec, en bout de lamelle robuste. Silex brun. (Long. 30 mm).

Un burin d'angle sur troncature oblique, obtenu sur un éclat de forme hexagonale régularisé par retouches. (Long. 27 mm, larg. 25 mm).

Une lamelle bitronquée par fines retouches. Silex brun. (Long. 11 mm).

Une lamelle à macroencoche latérale par retouches. (Long. 32mm) (Pl. II, fig. 7).

Un fragment proximal de lamelle à microencoche latérale, par retouches sur la face d'éclatement. (Long. 28 mm).

Une lame, un fragment proximal de lame, un fragment proximal et un fragment distal de lamelle, présentant chacune deux microencoches opposées. (Long. de 40 à 19 mm) (Pl. II, fig. 6, 8, 16).

Une lamelle à macroencoche par retouches, en grès-quartzite de Wommersom. (Long. 30 mm) (Pl. II, fig. 10).

Un pseudo-microburin en silex gris. (Long. 40 mm).

Trois microburins de base. Un en silex gris, un patiné en blanc qui semble avoir subi l'action du feu, un avec début de patine bleutée. (Long. de 20 à 12 mm) (Pl. II, fig. 12, 14, 15).

Deux microburins Krukowski. Un en silex gris, l'autre avec début de patine bleutée. (Long. 24 et 20 mm) (Pl. II, fig. 11 et 13).

Un microburin de pointe, mal réussi. Silex gris. (Long. 20 mm).

##### 5) DIVERS

Silex ayant subi l'action du feu et du gel : 19 éclats et une lame ; la plupart ont pris une patine blanchâtre.

Silex trouvés sur le secteur gallo-romain : 4 éclats, dont un retouché et 2 qui ont subi l'action du feu.

Un fragment d'oligiste oolithique, de section rectangulaire. (Dimensions :  $34 \times 20 \times 14$ mm) (\*).

### Conclusions

Cet ensemble de trouvailles sur une aire restreinte pose maints problèmes. En premier lieu, combien y a-t-il eu d'occupations successives, et corrélativement quelles sont les possibilités d'associations de faciès typologiques à l'intérieur d'un même groupe culturel ? En second lieu, auquel de ces groupes faut-il attribuer l'ensemble des nucléi et du fond d'outillage de lames et de lamelles ? Enfin, jusqu'à quel point peut-on utiliser les variabilités de matériaux pour faire des distinctions chronologiques ?

Plusieurs préhistoriens français, en présence de découvertes offrant des similitudes avec les industries du Bois-Henry, font l'association des faciès et les datent du Néolithique récent.

Ainsi M. R. Daniel, qui a étudié un ensemble de sites à industries campigniennes sur les bords de la Cisse (Loir-et-Cher), d'après des découvertes de surface, obtient un ensemble, beaucoup plus riche, mais voisin du nôtre, avec pointe de flèche à pédoncule et ailerons, tranchets, grattoirs carénés, burins, lames tronquées. Il n'hésite pas à associer l'ensemble des outillages et conclut en disant que ces industries « semblent récentes » et sont probablement chalcolithiques (DANIEL, 1963). Malheureusement ce diagnostic est seulement basé sur la typologie. De son côté Marie-Claire Cauvin, ayant analysé des collections néolithiques du Vexin et du Pays de Bray, décrit un outillage abondant en pièces à dos et rare en outils typiquement campigniens, et en propose comme dénomination, « Néolithique du Bassin Parisien de faciès campignien et à influence chasséenne » (CAUVIN, 1960). Notons encore qu'en Belgique, à Rullen-Bas, par exemple, nous voyons aussi un grattoir caréné en beau silex noir voisiner avec l'outillage typiquement néolithique de ce site (DE RUYDT, 1914). Si nous nous tournons vers le Campignien dit classique, avec faciès d'habitation (NOUGIER, 1950, p. 109), nous trouverons aussi des nucléi à lamelles, des grat-

(\*) Le gisement d'oligiste oolithique le plus proche, celui des Isnes, se situe à 3 km. du Bois-Henry.

toirs mi-carénés etc... Cependant, nous devons convenir que ce campignien « d'habitation », au sens de Nougier, ne nous semble pas correspondre à une civilisation bien déterminée ; il nous apparaît plutôt comme un faciès ou une tradition technique que l'on retrouve dans diverses civilisations du Néolithique (BAILLOUD, 1964, p. 5 à 10). Si nous voulons trouver une civilisation bien caractérisée, représentée dans un site fouillé, qui nous permettrait des comparaisons intéressantes, nous devons nous tourner vers le Chasséen septentrional, spécialement le Chasséen d'Amboise (Indre-et-Loire) où fut découvert « un débitage sur lames prépondérant, des tranchets de petites dimensions auxquels s'ajoutent des éléments de tradition tardenoisienne, armatures microlithiques rappelant celles qui accompagnent le Rubanné dans l'W. de l'Europe, la fragmentation de la lamelle par la technique du microburin y est également connue » (BAILLOUD, 1964, p. 87). A propos du Chasséen septentrional, BailLOUD dit encore : « Les grattoirs sur éclats très épais sont fréquents avec parfois des retouches lamellaires rappelant les grattoirs carénés paléolithiques » et « les couteaux à dos sont abondants partout » (BAILLOUD, 1964, p. 83 à 85). Nous ne voulons pas en conclure que nous avons une occupation Chasséenne au Bois-Henry, mais seulement faire des rapprochements que nous jugeons intéressants. Nous croyons qu'il est possible d'associer au faciès à tranchets, les nucléi, une bonne partie des lames et lamelles et notamment les documents indiquant la connaissance de la technique du microburin. Il conviendrait d'en dissocier les éléments du Néolithique tardif. Quant au faciès Epipaléolithique, on l'isolerait pour des raisons d'ordre typologique, renforcées par des considérations relatives aux matériaux utilisés ; cependant il faut constater que le nombre restreint de documents à notre disposition et l'homogénéité toute relative des matériaux employés, ne nous permettent pas encore de toujours bien le distinguer dans l'ensemble des documents.

C'est pourquoi nous espérons pouvoir un jour effectuer des fouilles en cet endroit et ainsi apporter, sinon une argumentation stratigraphique, du moins un complément d'information en industrie lithique, et nous l'espérons, céramique, qui serait apte à préciser la valeur des informations dont nous disposons actuellement.

## BIBLIOGRAPHIE

- ASSELBERGHS, E.  
1933 Notes sur l'extension des lambeaux postpaléozoïques entre les Isnes et Landenne.  
*Bull. Soc. Belge Géol. Paléont. et Hydr.*, **43** : 386-392.
- BAILLOUD, G.  
1964 *Le Néolithique dans le bassin parisien*, Paris.
- CAUVIN, Marie-Claire  
1960 Industrie de technique campignienne du Vexin et du Pays de Bray.  
*L'Anthropologie*, **4** (5-6) : 493 à 511.
- CUMONT, G.  
1904 Utilisation du phtanite cambrien des environs d'Ottignies et du grès tertiaire bruxellien....  
*Bull. Soc. Anthr. de Bruxelles*, **23** : LVIII.
- DANIEL, G.  
1963 Les industries de technique campignienne sur les bords de la Cisse.  
*Bull. Soc. Préh. Franç.*, **LX** : 748 à 756.
- DANTHINE, Hélène  
1939 Pierres de faciès paléolithique....  
*A.F.A.S.*, 63<sup>e</sup> session, Liège : 1387 à 1392.
- DE PUYDT, M.  
1914 Atelier néolithique de Rullen et découvertes faites sur le territoire de Fouron St. Pierre.  
*Bull. Inst. Archéol. Liégeois*, **XLIII** : p. 226, fig. 556.
- NOUGIER, L. R.  
1950 *Les civilisations campgniennes en Europe occidentale*, I.e Mans : 191 à 199 et 571.
- OPHOVEN, Madeleine et HAMAL-NANDRIN, J.  
1954 La station néolithique de Rijkolt-Ste-Gertrude.  
*B.S.R.B.A.P.* **LXV** : 118, fig. 10.
- RAHIR, E.  
1928 *Vingt-cinq années de recherches, de restauration et de reconstitution*, Bruxelles. 277-xviii pp : annexe, p. 11.
- SCHWAEBEDISSEN, H.  
1964 *Die Federmesser-Gruppen des Nordwesteuropäischen Flashlandes*, Neumunster. 104 pp - 106 pll. : pl. 92, fig. 18.

Adresse de l'auteur :

M. C. DEWEZ,  
38, avenue des Tilleuls, Liège.

**A propos du « Gisement composite du Bois-Henry, à Beuzet-lez-Gembloux » par Michel Dewez.** Comme nous dit l'auteur, et nous partageons ses vues sur ce point précis, nous serions en présence sur ce site, d'une part, d'un néolithique de tradition Campignienne ; témoins les tranchets et les grattoirs, d'autre part, d'un néolithique tardif, une pointe de flèche à pédoncule et ailerons nous en donnant la preuve.

Mr Michel Dewez identifie une autre partie du matériel découvert comme étant de « faciès épipaléolithique » (c.à.d. paléolithique final). Ici, nos avis divergent ; cette industrie appartiendrait selon nous au mésolithique ancien représenté notamment dans nos gisements des Ardennes, à Plainevaux, Remouchamps, Wegnez, St Georges sur Meuse, en Suisse dans la grotte de Birmatten (Birmatten-Basisgrotte von Hans-Georg Bandi, Acta Bernensia, Bern 1963) et dans certains gisements des Pays-Bas.

Ce mésolithique ancien se caractérise par un matériel associant à la fois des microlithes géométriques classiques, des burins, quelques rares Zinken, ainsi que de très petits pics.

Sur le site du Bois-Henry, ce vieux mésolithique semble en effet, représenté. Pour preuve, l'auteur décrit de nombreux nucléi de petite taille d'une moyenne de 45 mm de longueur environ, de très petits éclats non utilisés, de nombreuses lames et lamelles, dont certaines à encoches latérales en silex et en grès quartzite de Wommersom (matière qui s'avère être un des fossiles directeurs du mésolithique). De plus, les micro-burins y figurent, les grattoirs sont de petite dimension et les burins y sont représentés, ces derniers représentatifs du mésolithique ancien.

Parmi le matériel que l'auteur classe dans le paragraphe « outillage de faciès non caractérisé », nous remarquons encore « un grattoir atypique sur éclat, en grès quartzite de Wommersom » (23 mm) et « un burin d'angle sur troncature oblique ».

Se basant sur les travaux de certains préhistoriens français, Mr M. Dewez suggère dans ses conclusions que ce mélange d'industries provenant de surface, pourrait être, soit un chalcolithique, ou un néolithique de faciès campignien à influence chasséenne.

La classification en bloc au chalcolithique est à rejeter, vu la morphologie de certaines pièces très antérieures, entre autres, les burins et certains microlithes. D'autre part, pour se permettre d'évoquer le Chasséen, il faudrait trouver sur ce site un fragment de poterie de cette culture, lequel serait un élément déterminant pour classer celle-ci.

En conclusion, il est difficile et dangereux d'identifier et de classer avec certitude un matériel découvert en surface, le mélange de diverses cultures y intervenant la plupart du temps.

Pour conclure, à notre avis, il s'agirait ici, comme dit plus haut, d'un gisement fortement mélangé, comprenant des éléments divers à savoir, du néolithique de tradition campignienne, du néolithique tardif, et d'un mésolithique ancien.

Planche III, n° 1. « *Pseudo-zinken* » (D'après le dessin n'est pas un zinken, mais probablement un flanc de nucléi).

Planche III, n° 2. « *Lame à dos abattu partiel droit* » (couteau) » (D'après le dessin, serait un éclat lamellaire portant des retouches partielles, peut-être accidentelles, celui-ci ayant été ramassé en surface).

Fernande VERHEYLEWEGHEN.



### **Note à propos des industries du Bois-Henry**

Pour qualifier le faciès le plus ancien représenté au Bois-Henry, nous pensons que le terme « épipaléolithique » convient mieux que « mésolithique ancien » ou « vieux mésolithique ». Il nous semble qu'il s'agit davantage d'une question de terminologie que d'une question d'identification d'une période bien précise de la préhistoire.

La période la plus ancienne du Mésolithique est caractérisée par des industries qui ne font que prolonger les techniques du Paléolithique Supérieur final. C'est ainsi que G. GOURY (1948) emploie la dénomination « épipaléolithique » quand il définit l'Azilien, et cela pour le distinguer du vrai Mésolithique à microlithes géométriques classiques, bien représenté par le Tardenoisien. Si l'on veut définir les civilisations qui vécurent pendant l'Alleröd et le Dryas récent, et qui conservèrent les traditions du Paléolithique, il nous semble que ce terme d'« épipaléolithique » convient bien.

L'Épipaléolithique du Bois-Henry pourrait peut-être être rapproché des cultures du Paléolithique Supérieur final et épipaléolithique de la région d'Ahrensburg, dans son groupe de Bornwisch, où par exemple on voit apparaître des lames et lamelles à encoches latérales et même quelques microburins (A. RUST, 1958, *Die jungpaläolithischen Zeltlagen von Ahrensburg*, Neumunster).

Par ailleurs, nous pensons que l'on ne peut tenir le grès-quartzite de Wommersom pour un fossile directeur du Mésolithique. Par définition, un fossile directeur ne peut se rencontrer que dans le niveau qu'il caractérise. Or, des documents en grès-quartzite dit de Wommersom ont été trouvés dans divers niveaux paléolithiques : Fond-de-Forêt, Engihoul, Trou du Diable, Spy, etc. (cfr. e.a. H. DANTHINE, 1949-1950. *BSAB*, 60-61).

En ce qui concerne le Néolithique, nous avons seulement voulu établir des parallèles, à titre purement documentaire, avec un site chasséen que nous trouvons intéressant. Il est bien évident que, pour identifier du Chasséen, il serait indispensable de trouver de la céramique caractéristique.

En conclusion — et les premiers documents apportés par la campagne de fouille de 1966 semblent encore venir le confirmer — le Bois Henry aurait connu une occupation épipaléolithique et une ou deux occupations néolithiques, comprenant sûrement du Néolithique tardif.

Michel DEWEZ.